ARTICLE DE LA BASE DE CONNAISSANCES

Utiliser une image personnalisée comme icône de vignette

2026 © Vitextra SIA. Tous droits réservés.

Clause d'exclusion de responsabilité

Aux fins du présent Avis de non-responsabilité :

- La **Société** (désignée par « la Société », « Nous » ou « Notre » dans le présent Avis de non-responsabilité) désigne Vitextra SIA, Matīsa iela 61-25, Rīga, LV-1009, Latvia.
- Le **Document** désigne l'article de la base de connaissances.
- **Vous** désigne la personne physique qui accède au Document, ou la société ou autre entité juridique pour le compte de laquelle cette personne accède au Document ou l'utilise, selon le cas.
- Le **Site web** désigne Vitextra, accessible à l'adresse https://vitextra.com

Avis de non-responsabilité

Les informations contenues dans le Document sont fournies à titre purement informatif et général.

La Société décline toute responsabilité quant aux erreurs ou omissions dans le contenu du Document.

En aucun cas la Société ne pourra être tenue responsable de dommages spéciaux, directs, indirects, consécutifs ou accessoires, ni de quelque dommage que ce soit, que ce soit dans le cadre d'une action contractuelle, d'une action en négligence ou d'une autre action délictuelle, résultant de l'utilisation du contenu du Document ou en lien avec celle-ci. La Société se réserve le droit d'ajouter, de supprimer ou de modifier le contenu du Document à tout moment et sans préavis.

Avis de non-responsabilité relatif aux erreurs et omissions

Les informations fournies dans le Document sont destinées uniquement à une orientation générale sur des sujets d'intérêt. Par conséquent, des erreurs peuvent survenir, même si la Société prend toutes les précautions pour que le contenu du Document soit à jour et exact. En outre, compte tenu de l'évolution des lois, règles et réglementations, les informations contenues dans le Document peuvent comporter des retards, des omissions ou des inexactitudes.

La Société n'est responsable ni des erreurs ou omissions, ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations.

Avis de non-responsabilité relatif à l'usage équitable

La Société peut utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur que le titulaire des droits n'a pas expressément autorisés. La Société met ces contenus à disposition à des fins de critique, de commentaire, de reportage d'actualité, d'enseignement, d'étude ou de recherche.

La Société estime que cela constitue un « usage équitable » (« fair use ») de ces contenus protégés par le droit d'auteur, au sens de la Section 107 de la loi américaine sur le droit d'auteur (United States Copyright Act).

Si Vous souhaitez utiliser des contenus protégés par le droit d'auteur issus du Document pour Vos propres besoins, au-delà de l'usage équitable, Vous devez obtenir l'autorisation du titulaire des droits d'auteur.

Avis de non-responsabilité « Utilisation à Vos propres risques »

Toutes les informations du Document sont fournies « en l'état », sans garantie d'exhaustivité, d'exactitude, d'actualité ni des résultats obtenus par l'utilisation de ces informations, et sans garantie d'aucune sorte, expresse ou implicite, y compris, mais sans s'y limiter, les garanties de performance, de qualité marchande et d'adéquation à un usage particulier.

La Société ne sera responsable ni envers Vous ni envers quiconque de toute décision prise ou de toute action entreprise sur la base des informations fournies dans le Document, ni de tout dommage consécutif, spécial ou similaire, même si elle a été informée de la possibilité de tels dommages.

Nous contacter

Si Vous avez des questions concernant le présent Avis de non-responsabilité, Vous pouvez Nous contacter par e-mail : support@vitextra.com.

Table des matières

Introduction 4

Attribuer une image 4

Le champ URL de l’image 4

Parcourir les bibliothèques du site 5

Préparer l'image 5

Où stocker les images 5

Supprimer l'image 6

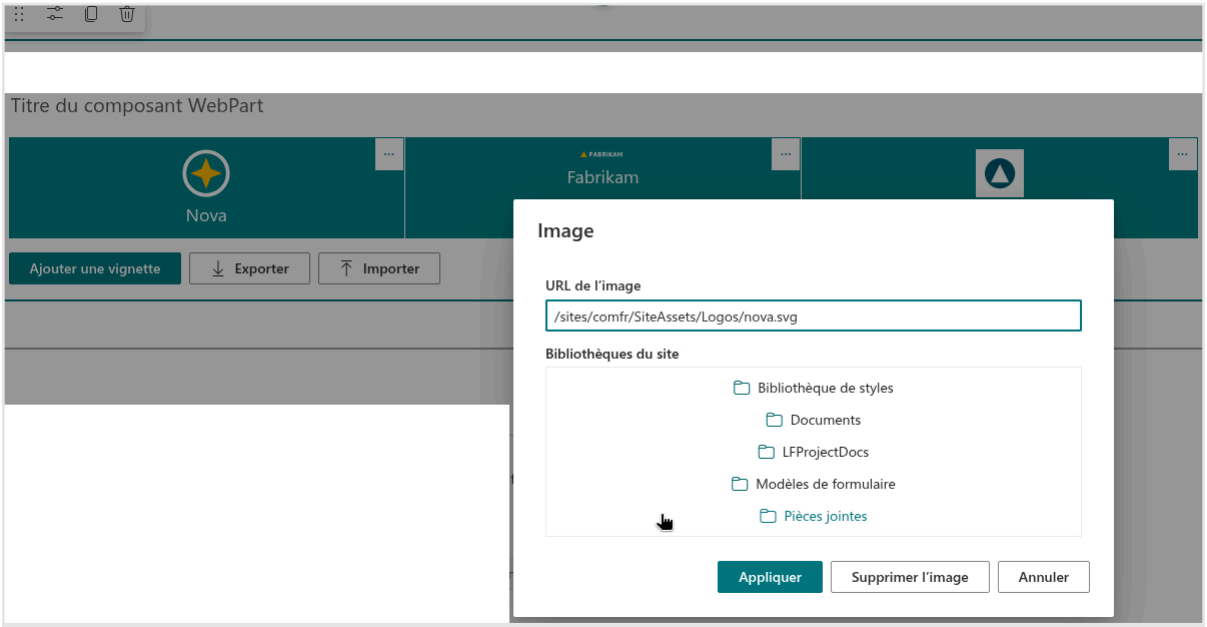
Termes 7

Introduction

Les cinq jeux d'icônes de Smart Tiles couvrent la plupart des liens d'intranet, mais certaines destinations méritent leur propre image : le logo d'un système partenaire, la marque d'un projet interne, une icône dessinée dans le style de l'entreprise. Pour ces cas, le **composant WebPart** accepte n'importe quelle image à la place de l'icône. Cet article explique comment attribuer l'image, ce qu'il faut préparer et comment l'image est affichée.

Attribuer une image

1 Ouvrez la page en mode édition et cliquez sur le bouton **...** de la vignette.
2 Pointez sur **Icône de vignette** et choisissez **Image personnalisée**. La boîte de dialogue **Image** s'ouvre.
3 Fournissez l'image de l'une des deux manières suivantes :
4 Cliquez sur **Appliquer**.



La boîte de dialogue Image avec un logo choisi dans la bibliothèque Site Assets

L'image remplace immédiatement l'icône sur la vignette. Dans le sous-menu **Icône de vignette**, l'élément **Image personnalisée** est désormais marqué d'une coche.

Le champ URL de l'image

Le champ accepte une adresse absolue commençant par `https://` ou un chemin commençant par `/` - par exemple `/sites/intranet/SiteAssets/logos/sap.svg`. Les autres formes sont refusées avec un message sous le champ, et le bouton **Appliquer** reste désactivé.

Parcourir les bibliothèques du site

La liste située sous le champ commence par les bibliothèques de documents du site actuel. Cliquez sur une bibliothèque pour afficher ses dossiers et les images qu'elle contient sous forme de miniatures ; l'étiquette au-dessus de la liste indique le chemin où vous vous trouvez, et un clic sur un dossier parent dans ce chemin permet d'y revenir. Seuls les fichiers image sont listés - PNG, JPEG, GIF, SVG, WebP et BMP ; un dossier sans image ni sous-dossier affiche *Aucune image dans ce dossier*.

Remarque

Le navigateur n'affiche que les bibliothèques du site actuel. Pour utiliser une image stockée sur un autre site, collez son adresse dans le champ **URL de l'image**.

Préparer l'image

L'image est affichée à la **Taille d'icône** du composant WebPart - entre 20 et 64 pixels - et mise à l'échelle pour tenir dans ce carré en conservant ses proportions. Pour un résultat net :

- utilisez une **image carrée** dont le sujet remplit le cadre ; les logos larges deviennent petits lorsqu'ils sont comprimés dans un carré ;
- privilégiez le format **SVG**, ou un PNG d'au moins 128 × 128 pixels, afin que l'image reste nette sur les écrans haute résolution ;
- utilisez un **arrière-plan transparent**, afin que l'image se pose sur la couleur de la vignette plutôt que dans un cadre blanc ;
- vérifiez le rendu de l'image sur la couleur de la vignette - un logo sombre disparaît sur une vignette sombre.



Une image carrée et transparente donne les meilleurs résultats

Contrairement aux icônes standard, une image personnalisée ne prend pas la **Couleur de police** de la vignette : elle est affichée avec ses propres couleurs. Le paramètre **Ombre** du composant WebPart s'applique aux images personnalisées de la même manière qu'aux icônes.

Où stocker les images

La bibliothèque **Site Assets** du site est l'emplacement naturel : vérifiez que les

visiteurs disposent d'un accès en lecture à la bibliothèque et à l'image. Toute autre bibliothèque ou tout autre site convient, à condition que les personnes qui voient la vignette puissent lire l'image - un visiteur sans accès à l'image voit un espace vide à l'endroit où l'icône devrait se trouver.

Avertissement

Les images sont chargées par le navigateur du visiteur directement depuis l'adresse indiquée dans la vignette. Une image hébergée sur un site web externe doit être servie en HTTPS, et le composant WebPart ne peut pas l'afficher si ce site interdit l'intégration.

Supprimer l'image

Pour revenir à une icône, choisissez une icône dans n'importe quel jeu du sous-menu **Icône de vignette** - cela supprime l'image personnalisée - ou rouvrez **Image personnalisée** et cliquez sur **Supprimer l'image** dans la boîte de dialogue.

Conseil

La même boîte de dialogue **Image** sert pour l'arrière-plan d'une vignette ; consultez KB10245. Définir une image d'arrière-plan pour une vignette. Les jeux d'icônes sont décrits dans KB10243. Choisir des icônes pour les vignettes : jeux d'icônes standard, types de fichiers, applications, Azure et Vitextra.

Pour en savoir plus sur le produit : *https://vitextra.com/fr/products/smart-tiles*

Termes

Composant WebPart
Un composant WebPart est un élément de base de fonctionnalité ou de contenu placé sur une page SharePoint. Certains composants WebPart prennent en charge la personnalisation, par exemple la configuration du composant WebPart ou la modification de son apparence.

Liste
Une liste est une unité de stockage dans SharePoint. Une liste peut contenir des colonnes de différents types, des types de contenu et des vues. Une bibliothèque de documents est un type spécial de liste et hérite donc des fonctionnalités d'une liste.

Site
Un site SharePoint est un conteneur d'informations au sein de la plateforme SharePoint. Les sites offrent généralement des fonctionnalités telles que des bibliothèques de documents, des listes, des calendriers, des forums de discussion et des flux de travail, qui facilitent la collaboration, la communication et la gestion des documents au sein des équipes ou entre les services. Les sites peuvent être personnalisés et configurés pour répondre aux besoins et aux flux de travail spécifiques d'une organisation.